

Communiqué

En raison de l'épidémie de coronavirus, Monseigneur Balsa, évêque de Viviers a décrété qu'à partir du 14 mars toutes les messes du dimanche et en semaine sont supprimées pour limiter la diffusion du virus.

C'est un temps d'épreuve, nous pouvons nous unir à tous ceux qui souffrent de cette pandémie et à toutes les victimes ainsi que leur famille. Prions aussi pour le personnel de santé qui se dévoue auprès des personnes malades.

Le décret de l'évêque est affiché à l'intérieur de l'église.

Pape François : *« En ce moment, je voudrais m'adresser à tous les malades, qui ont le virus et qui souffrent de la maladie, ainsi qu'à ceux qui souffrent d'incertitudes sur leur maladie.*

Je remercie sincèrement le personnel hospitalier, les médecins, les infirmières, les bénévoles, qui en ce moment difficile côtoient les personnes qui souffrent... Je vous encourage à affronter toutes les situations, même les plus difficiles, avec courage, responsabilité et espérance. »

La communion spirituelle, ou communion de désir, est un acte que nous pouvons poser, ou plutôt un don de Dieu que nous pouvons recevoir.

Trois actes constituent la communion spirituelle :

1. l'acte de foi en la présence réelle de Jésus-Christ au sacrement de l'autel;
2. l'acte de désir consistant à s'approcher spirituellement de la table eucharistique avec un grand désir de recevoir dans son cœur le Corps du Christ.
3. l'acte d'action de grâces, pour les dons reçus dans cette communion spirituelle au Corps eucharistique du Christ.

Vous pouvez suivre la messe du Pape François chaque jour sur KTO ainsi que sur le site Vatican News où vous trouverez de nombreux moyens de nourrir votre foi.

Les responsables de la paroisse et la communauté de l'Abbaye de Champagne prient pour vous et avec vous.